
Banking Industry Country Risk Assessment (BICRA): Tunisie

Analyste principal

Mohamed Damak | Paris | +33 (0)1 44 20 73 20 | mohamed.damak@standardandpoors.com

Contact presse

Josy Soussan | Paris | +33 (0)1 44 20 67 40 | josy.soussan@standardandpoors.com

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

Facteurs essentiels

Forces :	Faiblesses :
<ul style="list-style-type: none"> • L'économie tunisienne est relativement diversifiée. • Nous avons observé des efforts tangibles de la part des acteurs politiques pour parvenir à un consensus sur la transition politique. • L'endettement du secteur privé reste modéré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque politique reste élevé. • Les perspectives modérées de croissance économique exacerbent d'importants déficits jumeaux. • La qualité des actifs est faible. • Les banques font face à une vive concurrence dans une industrie fragmentée. • Les dépôts de la clientèle sont insuffisants pour refinancer les prêts bancaires.

Résumé

Standard & Poor's classe le secteur bancaire de la Tunisie (non notée) dans le groupe «8» sous sa méthodologie BICRA. Nous classons les BICRAs sur une échelle de 1 à 10, où le groupe «1» représente les risques économique et industriel les plus faibles. Les autres pays dans le groupe «8» sont le Kazakhstan, le Nigeria, le Liban et la Géorgie.

Nous utilisons nos scores du risque économique et du risque industriel pour déterminer l'« ancre », le point de départ dans l'attribution d'une note bancaire selon nos critères. L'« ancre » pour les banques opérant uniquement en Tunisie est inchangée à 'bb-'.

Nous considérons que la Tunisie a une économie relativement diversifiée. Le niveau de richesse reste faible, cependant, avec un PIB par habitant que nous estimons à \$4,349 en 2014. Bien que la transition politique depuis la révolution du Jasmin de 2011 continue à progresser, nous pensons que le pays reste vulnérable à l'instabilité politique et aux troubles sociaux. Nous voyons positivement les efforts notables des acteurs politiques pour parvenir à un consensus autour de la transition. Les élections législatives et présidentielles sont prévues en fin d'année 2014, mais leur impact sur l'avenir de la stabilité politique de la Tunisie et de sa performance économique est encore incertain. Dans notre scénario de base, nous prévoyons une stabilisation progressive du pays après les élections.

Au cours des trois dernières années, la performance et la qualité des actifs des banques tunisiennes ont souffert de la combinaison de l'instabilité post-révolution et du ralentissement des économies européennes. Nous anticipons une légère reprise économique en 2014, avec une croissance du PIB de 2,8% en raison de la baisse des investissements publics, et des performances modérées des exportations, de l'agriculture et du tourisme. En supposant que le paysage politique se stabilise, nous prévoyons une croissance du PIB de 3,5% en 2015 et 4,2% en 2016, sur la base de nos anticipations de reprise des investissements directs locaux et étrangers.

Les déséquilibres économiques ont augmenté en Tunisie au cours des trois dernières années. Les prix de l'immobilier résidentiel ont augmenté de manière substantielle, le déficit du compte courant s'est creusé fortement, et le recours à la dette extérieure a augmenté. Nous pensons que ces déséquilibres vont continuer en 2015 en raison de la suppression des subventions sur certains matériaux de construction et étant donné la

Banking Industry Country Risk Assessment (BICRA): Tunisie

dépendance du pays aux importations d'énergie. Nous prévoyons une augmentation nominale des prix de l'immobilier résidentiel dans une fourchette de 12% à 14% (7% à 9% en termes réels) et un ratio d'endettement souverain à 52,1% en fin d'année 2014.

Dans notre évaluation du risque du secteur bancaire Tunisien, nous prévoyons une croissance nominale des prêts d'environ 8% au cours des prochains 12-18 mois, reflétant une faible reprise économique et une pression sur la liquidité des banques. Dans le même temps, nous prévoyons, au mieux, une stabilisation des prêts improductifs à environ 15% du total des prêts du système bancaire. La qualité des actifs pourrait s'améliorer en 2015 si les autorités créent la Société de Gestion d'Actifs (AMC). Les indicateurs de qualité des actifs pourraient toutefois retomber à leurs niveaux de 2002 si l'environnement politique se détériorait après les élections. La réglementation et la supervision bancaire restent plus faibles que les normes internationales, à notre avis. Nous reconnaissons, toutefois, les efforts de la Banque centrale de Tunisie (BCT, non notée) visant à renforcer le cadre réglementaire au cours des dernières années. Néanmoins, nous pensons que l'alignement de la réglementation tunisienne avec celle de la plupart des pairs les plus avancés prendra du temps. Notre évaluation du cadre institutionnel de la Tunisie est en outre pénalisée par opinion sur la faible gouvernance et la faible transparence par rapport aux normes internationales.

Les banques tunisiennes présentent un appétit modéré pour le risque et n'utilisent pas de produits financiers complexes. Cependant, elles opèrent dans un marché fragmenté et très concurrentiel. Nous ne prévoyons pas de changements importants dans le paysage concurrentiel dans les trimestres à venir, parce que nous comprenons que la consolidation du secteur bancaire, via la fusion des banques publiques, n'est pas à l'agenda du gouvernement.

Les dépôts stables de la clientèle constituent la principale source de financement des banques tunisiennes. Cependant, ils sont insuffisants pour financer le portefeuille et la croissance des prêts du système bancaire à l'aune des ratios relativement élevés de prêts-sur-dépôts des banques tunisiennes. De plus, les marchés de capitaux locaux restent étroits et l'accès des banques aux financements externes reste limité et concentré principalement sur les dépôts des expatriés tunisiens ou des prêts à long terme des institutions financières multilatérales.

Tendances sur le risque économique et industriel

Nous considérons les tendances du risque économique et du risque de l'industrie du secteur bancaire tunisien comme négatives. Nous basons notre opinion sur le risque politique toujours élevé dans la période précédant les élections à venir. Un retard des réformes ou un accroissement de l'instabilité dans cette période pré-électorale pourrait avoir un impact négatif sur notre évaluation du risque économique et industriel. La tendance négative que nous voyons pour le risque économique est également justifiée par l'accumulation des déséquilibres économiques au cours des dernières trois années qui devraient persister au cours des deux prochaines années. Cependant, il y a des développements positifs, y compris les engagements de l'actuel gouvernement et de la Banque Centrale de Tunisie pour mettre en œuvre les réformes, ainsi que les efforts des partis politiques et de la société civile pour établir un consensus. Nous pourrions revoir notre BICRA sur la Tunisie après les élections pour tenir compte des nouveaux développements. Plus précisément, nous nous pencherons sur l'environnement politique, la recapitalisation des banques ainsi que la création de l'AMC. Les retards dans la mise en œuvre de ces réformes pourraient nous inciter à attribuer un BICRA plus faible.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, valuations, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of Standard & Poor's Financial Services LLC or its affiliates (collectively, S&P). The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions (negligent or otherwise), regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an 'as is' basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs or losses caused by negligence) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related and other analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact. S&P's opinions, analyses and rating acknowledgment decisions (described below) are not recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions, and do not address the suitability of any security. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor except where registered as such. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

To the extent that regulatory authorities allow a rating agency to acknowledge in one jurisdiction a rating issued in another jurisdiction for certain regulatory purposes, S&P reserves the right to assign, withdraw or suspend such acknowledgement at any time and in its sole discretion. S&P Parties disclaim any duty whatsoever arising out of the assignment, withdrawal or suspension of an acknowledgment as well as any liability for any damage alleged to have been suffered on account thereof.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain non-public information received in connection with each analytical process.

S&P may receive compensation for its ratings and certain analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, www.standardandpoors.com (free of charge), and www.ratingsdirect.com and www.globalcreditportal.com (subscription), and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at www.standardandpoors.com/usratingsfees.

Copyright © 2014 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

STANDARD & POOR'S, S&P and RATINGSDIRECT are registered trademarks of Standard & Poor's Financial Services LLC.